

43 codeuses sont actives en 2015 – 2016.

Nous avons dû faire face à une forte demande en début d'année scolaire. Cependant assez rapidement certaines codeuses se sont retrouvées à devoir diminuer leurs heures de travail, suite à une modification faite par certains bénéficiaires dans leur formation ou à cause de stages ou parce que l'apprentissage du code lié à une langue était atteint ou parce que la prise en charge des cantons étaient moindres. Cette fluctuation des heures de travail est un des gros inconvénients de notre métier et son manque de stabilité.

Il y a eu une augmentation de demande pour le coffre à histoires.

La CCI a dû faire appel à des auxiliaires pour couvrir toutes les demandes. Malheureusement le compte de l'auxiliariat qui venait augmenter la caisse de l'ASCI est parti dans l'escarcelle de la CFCI.

Notre référentiel, payé par notre association est imprimé. Il peut donc être à la disposition des professionnels de la surdité, des enseignants et des parents qui voudraient connaître les multiples facettes de notre métier.

Cette année des codeuses – interprètes se sont impliquées dans l'animation de groupes régionaux de code et de décodage, de camps / week end comme Champéry et Villars, de rencontres familles / professionnels ; nous avons codé pour des conférences, des formations d'adulte, des événements culturels.

Certaines ont suivi une semaine en juillet de perfectionnement de Cued Speech à Delémont. Une semaine exceptionnelle de par la qualité des

intervenants, les animations, les discussions et échanges avec nos collègues françaises et anglaises. Certaines CI ont passé le « Level 1 exam » de la Cued Speech Association UK.

Encore une fois, nous insistons sur l'importance de travailler notre professionnalisme, de l'entretenir et si nous pouvons avoir une certification qui l'authentifie, nous n'en serons que plus crédibles.

Nous avons également eu la possibilité de suivre le cours de Mme Cornélia Kauhs « Une image vaut 1000 mots ». Formation payée en partie par la fondation a capella, en partie par l'ASCI et en partie par les participantes. Formation visant à nous permettre de synthétiser visuellement une pensée, un concept ou lorsque le code n'est pas encore tout à fait en place, afin de faire passer rapidement le message de l'enseignant.

Nous attendons avec impatience la réalisation définitive de la mallette du pirate codeur mis au point par Marylène Mick Chevallay, réalisation qui est entre les mains de la fondation a capella.

Le comité de l'ASCI pendant l'année a œuvré à faire des propositions et à les défendre devant la fondation a capella qui elle-même doit les présenter à l'OFAS et aux cantons pour accord.

Ces propositions ont été acceptées par l'Assemblée Extraordinaire de l'ASCI du 31 octobre 2015.

Il s'agit de la fonte des tarifs A – B – C en un seul tarif à 68.-/heure, avec un minimum acceptable à 65.-/h.

Nouvelle prise en charge des déplacements, en prenant compte du temps et des kilomètres effectifs, ainsi que d'un coefficient ville. Soit 0,70 ct /km + 40.-/temps + coefficient.

Nouvelle indemnisation des langues à partir du niveau universitaire. À savoir 10.-/h en sus.

Indemnisation supplémentaire également pour le soir à partir de 20h et pour les interventions du samedi et du dimanche.

Nouvelle prise en charge financière pour les référentes, cinq périodes pour la CI référente qui partage la situation avec d'autres CI, et deux périodes si elle est seule.

Toutes ces discussions menées par le comité ont pris beaucoup de temps, d'investissements, d'énervements parfois et maintenant un certain soulagement de voir le bout du tunnel.

Le comité tient à remercier vivement Annika Dind qui a beaucoup œuvré pour l'amélioration de nos conditions de travail et qui malheureusement a décidé de quitter le comité. Annika est réactive quand il s'agit d'entreprendre des démarches, répondre aux mails et pousser la réflexion plus loin. Elle va nous manquer mais nous comprenons bien la fatigue engendrée par ses années passées au sein du comité de l'ASCI. C'est avec regret que nous la laissons continuer sa route hors comité et lui souhaitons bonne chance pour ses activités futures.

Je vous remercie.

Véronique Perrin, Présidente